Belmont Tramonet

BULLETIN MUNICIPAL

2014

Savoie Val Guiers Communauté de communes

avant pays savoyard

Sommaire

Le Mot du Maire ..... p. 1

Notre commune

Les finances :

Prévisions budgétaires 2013 ..... p. 2
L'éxécution du budget 2013 ..... p. 3
Les réalisations 2013 ..... p. 4
Déclarations d'urbanisme 2013 ..... p. 5
État civil 2013 ..... p. 5
Bibliothèque intercommunale ..... p. 6
CCAS ..... p. 7
Les manifestations 2013 ..... p. 8

Nos enfants

Écoles ..... p. 9

SIVU scolaire de Montbel :

Restaurant scolaire ..... p. 10
Garderie ..... p. 11
Le Conseil Municipal Jeunes ..... p. 12
Le SIVU Enfance Jeunesse (janvier - août 2013) ..... p. 13
Communauté de Communes Val Guiers (transfert des compétences petite enfance / Enfance Jeunesse) au 1er septembre 2013 ..... p. 14
Participations communales 2013 ..... p. 15

Le mot des Associations

Club «Beau Regard» ..... p. 16
Association «Village en fête» ..... p. 17
Association «Idées et Créations» ..... p. 17
Le Sou des Écoles ..... p. 18
La vie de la paroisse ..... p. 18
Le mot de la chasse ..... p. 19
Groupe choral «Si l'on chantait» ..... p. 19

Entraide et solidarité

ADMR ..... p. 20
R.E.S.A. ..... p. 20
France ALZHEIMER ..... p. 21
Association PARISolidarité ..... p. 21
Les Amis du Togo ..... p. 22

Diverses infos

Office du Tourisme Val Guiers ..... p. 23
Le SICTOM ..... p. 24
Nouveau – Création ligne régulière Car (Aoste – Chambéry) ..... p. 24
ASDER ..... p. 25
OPAH ..... p. 26
Permanences Centre Polyvalent ..... p. 27
Divers tarifs communaux ..... p. 29
Numéros d'urgence ..... p. 29
Les élections (ce qui change) ..... p. 29

Horaires d'ouverture au public

• SECRETARIAT de MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi :	13 h 30 - 17 h 00
Mardi :	8 h 00 - 12 h 00
Mercredi :	8 h 00 - 12 h 00
Jeudi :	16 h 00 - 19 h 00

Tél. 04 76 32 80 00
Fax. 04 76 37 26 64
E-mail : mairie@belmont-tramonet.fr
Site : www.belmont-tramonet.fr

Permanence du Maire et des Adjoints : Jeudi 18h30 - 19h30

• BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE « Montbel Auteurs »

Ouverture au public :

Lundi :	16 h 00 - 18 h 00
Mercredi	14 h 30 - 17 h 00
Samedi	9 h 00 - 11 h 00

Tél. 04 76 65 88 24

Le Mot du Maire

Chers Belmontoises et Belmontois,

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises, ainsi qu'à l'ensemble de la population. Une attention particulière à l'égard de toutes les personnes qui sont souffrantes, celles qui sont plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules et pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté au cours de cette année 2013.

2013 aura été une année de décisions et de réalisations pour notre commune et son intercommunalité.
Pour la Commune, dans l'engagement de travaux importants sur ses édifices cultuels comme la réalisation de la phase « urgences » sur la chapelle de Tramonet et la première tranche du projet de restauration de l'église qui a débuté à l'automne dernier et vient de s'achever avant les fêtes.

Depuis plusieurs années le conseil municipal réfléchi à l'agrandissement de l'atelier communal. Ce projet n'a pu aboutir en raison de plusieurs contraintes notamment celles liées à la règlementation urbanisme de la zone et un manque avéré de foncier autour du site. C'est dans le cadre d'une succession que la commune a été avisée, en début d'année, de la vente d'un bâti sur le secteur du Pivet. Aussi, le conseil municipal a saisi l'opportunité de l'acquérir. Sa situation, les surfaces du bâti et terrain attenant sont tout à fait adaptées pour accueillir l'ensemble des équipements techniques. Néanmoins, quelques transformations seront à réaliser dans le temps.
L'entretien des voiries et réseaux restent des actions récurrentes. Des épisodes pluvieux importants ont provoqué quelques dégâts sur certains secteurs du territoire et nous ont contraints à réaliser des travaux d'urgence pour une meilleure évacuation des eaux pluviales. Une étude est également en cours sur le secteur de Tramonet, à l'endroit du ruisseau pour pallier aux problèmes répétés de débordement.

Des études sont également menées pour la sécurisation de nos voies en divers lieux sensibles du territoire. C'est notamment sur la sécurité des intersections de Tramonet qu'un projet important est en cours d'élaboration et ce, avec l'aide d'un groupe de travail composé d'habitants du secteur, extérieurs au conseil municipal. Je les remercie pour leur implication.

Pour l'intercommunalité et notamment la Communauté de Communes Val Guiers, l'année a été marquée par de nombreuses évolutions dans divers domaines. Economique avec la vente d'un terrain communal pour l'agrandissement de la zone et le vote du passage à la fiscalité unique dès 2014. Ainsi, les nouvelles recettes fiscales, liées principalement aux prochaines installations d'entreprises sur le territoire des 13 communes, participeront à sa stabilité financière. Sachant, de plus, qu'elle a intégré les compétences « Petite Enfance » et « Enfance Jeunesse » au 1er septembre 2013.

En conséquence, les structures Relais Assistantes Maternelles, multi-accueils, micro-crèches, celles d›Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les enfants de 3 à 11 ans, les garderies périscolaires, les activités ados des 13 communes membres sont depuis gérées par la Communauté de Communes.
La Commune a pu commencer, dès cette année 2013, en raison du transfert d'une partie de la charge communale à l'intercommunalité, procéder à la diminution de ses taux d'imposition. Cet effort devrait se poursuivre sur le prochain budget.

Toujours dans le domaine de l'enfance, l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires est tout naturellement pris en charge par la Communauté de Communes. La demande de report pour la rentrée 2014 a permis, à tous les acteurs concernés, d'élaborer des projets éducatifs pour une mise en œuvre allant dans le sens de l'intérêt de l'enfant. La Communauté de Communes, en tant qu'établissement organisateur et payeur a élaboré son propre projet dans un souci également d'organisation et d'uniformisation sur l'ensemble du territoire. Fin janvier, au regard des projets proposés, Madame la Directrice d'Académie de la Savoie fixera les conditions de mise en place sur nos écoles.

Pour terminer, je reviens sur notre vie locale car je tiens à rappeler les rencontres festives, culturelles qui donnent à Belmont-Tramonet son attractivité. Un grand merci à l'ensemble de nos associations pour leur implication. Nous mesurons tous l'importance de cet investissement qui constitue une formidable richesse pour notre commune, ses habitants, les jeunes et nos anciens. Je remercie également mes collègues élus, les personnels des divers services pour le travail accompli tout au long de l'année, sans oublier les bénévoles de la bibliothèque, ceux du transport de nos ainés et l'ensemble des membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Nicolas VERGUET
Maire de Belmont-Tramonet

Prévisions budgétaires 2013

RECETTES 2013

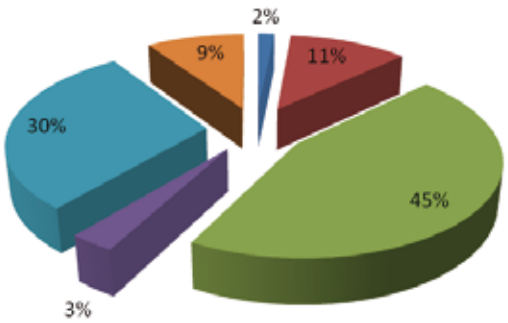

- Produits : des services, de gestion courante (locations diverses) = 18.600 €
- Dotations de fonctionnement Etat et autres organismes = 136.343 €
- Impots et Taxes = 533.599 €
- Fonds de compensation TVA (rembt Tva travaux 2011) = 37.457€
- Epargne (résultats excédentaires 2012 reportés) =352.426, 22 €
- Produit des cessions de terrain = 112.366 €

Produits des IMPOTS 2013

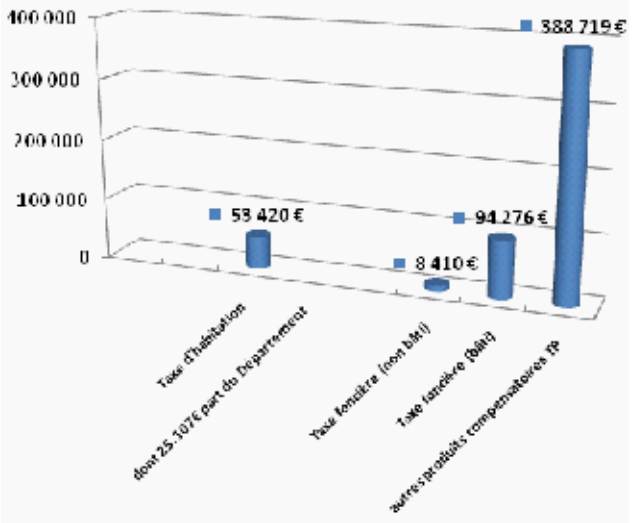

Une partie de la recette issue des compensations de la taxe professionnelle est reversée à la Communauté de Communes, compétente en matière d'économie et gestionnaire du Parc Val Guiers soit un montant de 230. 203 € pour l'année 2013.

DÉPENSES 2013

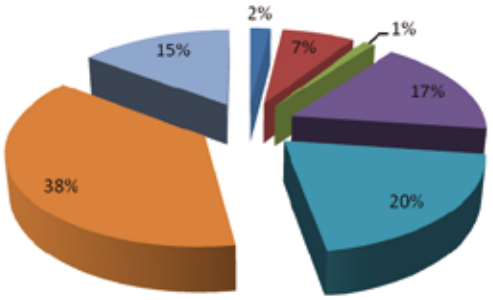

- Jeunesse, sport et culture = 23.212 €
- Scolaire et services périscolaires = 84.839 €
- Social, entraide et solidarité = 13.994 €
- Services généraux = 201.450 € (charges salariales, fournitures diverses, entretien bâtiments et voirie)
- Participations aux établissements publics = 241.925 €
- Dépenses sur diverses opérations d'investissement et report déficit 2012 = 450.198, 68 €
- Dépenses investissement non affectées en attente validation de futurs projets = 176.172, 54 €

Prévisions budgétaires 2013 opérations d'investissement

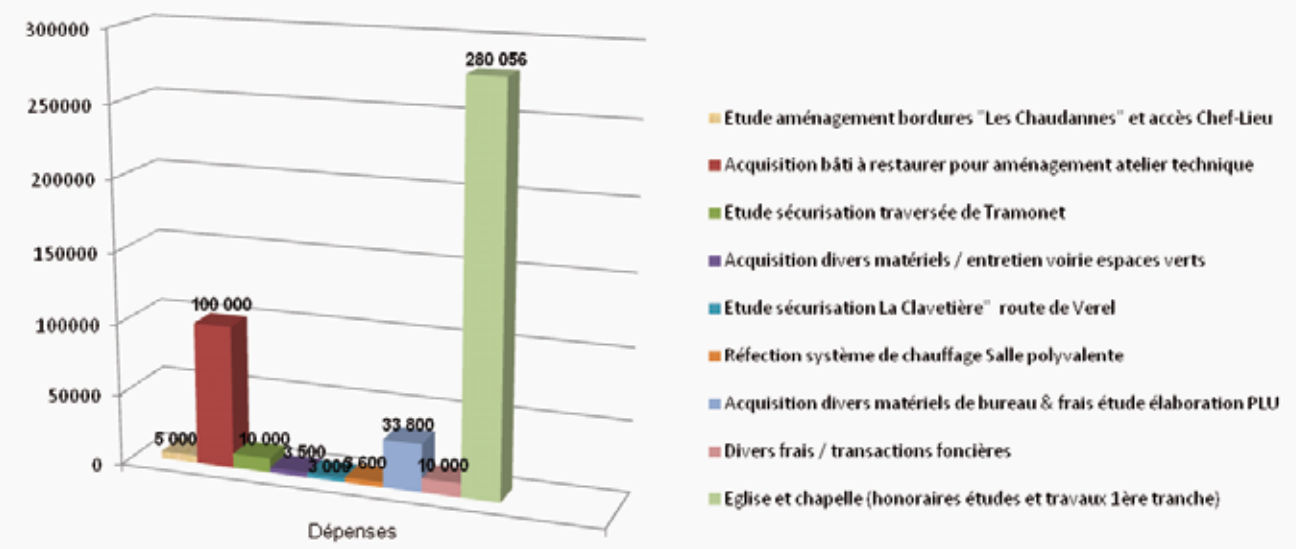

Exécution du budget 2013

Compte Administratif 2013 (réalisation des dépenses et recettes)

Section fonctionnement

Libellé	Montant	Libellé	Montant
Charges à caractère général (fournitures, réparations…)	113 294,77	Excédent fonctionnement reporté 2012	346 926,45
Charges de personnel	81 697,11	Atténuation de charges(div. remboursements)	939,48
Atténuation de produits (Particip. Communauté Communes)	236 060,00	Produits des services (locations, concessions)	14 801,57
Autres charges (Subv & participations Assoc.,Syndicats…)	141 500,32	Impôts & taxes : habitation -Foncier - Profes.	542 012,89
Dotations aux provisions	0,00	Dotations et participations de l'Etat	124 753,74
Opération d'ordre entre section (Amortissement Subvention)	7 865,73	Produits exceptionnels (rembt assurances)	8 059,83
		Reprise provisions 2012	1 400,00
Total dépenses fonctionnement réalisées	**580 417,93**	**Total recettes fonctionnement réalisées**	**1 038 893,96**
(1) Résultat excédentaire / section fonctionnement :	**458 476,03**		

Section investissement

Opérations d'équipement (études, travaux, acquisitions mat.)	299 083,58	Op. d'ordre entre section (Amortissement Subv.)	7 865,73
Opération patrimoniale (intégration étude suivie travaux / actif)	16 504,80	Opération patrimoniale	16 504,80
		Dotations, fonds divers (TVA, TA, affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement 2012)	47 151,82
		Excédent d'investissement reporté 2012	41,84
Total - Dépenses d'investissement réalisées	**315 588,38**	**Total - Recettes d'investissement**	**71 564,19**
(2) Resultat déficitaire / section investissement			244 024,19

RESULTAT GLOBAL EXCEDENTAIRE DE L'EXERCICE (1) - (2) HORS RESTES A REALISER			**214 451,84**
Reste à réaliser dépenses d'investissement	84 000,00	**Reste à réaliser recettes d'investissement**	109 593,00
RESULTAT GLOBAL EXCEDENTAIRE DE L'EXERCICE AVEC RESTES A REALISER REPORTES			**240 044,84**

Détail des dépenses 2013 "équipement" - répartition par opération :

Acquisition bâti pour aménagement atelier communal	**90 000,00**	Matériel bureautique et informatique évolution gamme logiciels de gestion	**15 087,09**
Acquisition matériel entretien voirie	**2 035,71**	Aménagement place Beauregard (bancs jardinières)	**3 444,86**
Salle polyvalente : réparation brûleur chaudière et installation 2 radiateurs salle réunion étage fin 2012	**3 557,38**	Acquisition terrain route Domessin pour installation transformateur ERDF	**1 000,00**
Honoraires Architecte + mission sécurité et travaux Chapelle de Tramonet	**57 098,46**	Honoraires Architecte + mission sécurité et Travaux 1ère phase église	**126 860,08**

Les réalisations 2013

Bâtiments

Le Conseil Municipal, afin de conserver dans un bon état les édifices cultuels de la commune, avait sollicité fin 2009 une étude sur des travaux de restauration. Le cabinet d'AR JHIL, architecte du patrimoine à Pont-de-Beauvoisin (Savoie) a, dans un premier temps, réalisé un relevé des existants puis proposé des projets de travaux. C'est au cours de sa séance du 7 mars 2013 et suite à des réflexions menées en commission municipale avec les membres de La Paroisse que le Conseil Municipal a décidé une réalisation des travaux pour tout ou partie des projets. En conséquence, après les procédures d'appels d'offres nécessaires pour le choix des artisans, les travaux ont pu commencer à l'automne 2013.

• Chapelle de Tramonet

Seuls les travaux d'urgence visant à assainir le bâtiment ont été retenus. Ils ont été réalisés courant septembre-octobre 2013 et consistaient en un renforcement de la charpente et pour le plus important à des travaux de maçonnerie tels que drainage périphérique extérieur, collecte et évacuation des eaux pluviales, réfection des enduits en soubassement extérieur et en totalité pour la sacristie.

• Église

Le projet de travaux a été retenu dans sa globalité et consiste en la réfection totale de la couverture – charpente, quelques travaux de maçonnerie notamment au niveau des ouvertures pour pallier aux problèmes d'infiltrations et des réfections intérieures diverses telles que : électricité, chauffage, décors peints et vitraux...

La première phase concernant la réfection de la charpente-toiture a été réalisée sur le dernier trimestre de l'année.

Voiries

• Installation de bancs-jardinières Place Beauregard

Afin d'agrémenter le terrain de jeux de boules attenant à la salle polyvalente et pour apporter une délimitation suffisamment importante avec le parking public qui le borde, des bancs sertis de jardinières ont été installés en remplacement des plots devenus vétustes.

• Réfection des voiries et embellissement

Au printemps le puits du Carrefour de la Belle Etoile a fait l'objet d'une réfection. Cet automne puis courant décembre des travaux de renforcement des voiries ont été réalisés sur le chemin de Gubin et l'allée du Blanchard.

• Réfection des réseaux eaux pluviales

Chemin de Jubasseau : des interventions ont été nécessaires et réalisées cet automne pour pallier aux incidences constatées lors de fortes précipitations. Dans un premier temps, l'écoulement des eaux pluviales a été revu et dévié en attendant une tranche de travaux plus importante visant à un raccordement sur réseau existant.

Une étude est également en cours pour pallier aux débordements du ruisseau de Tramonet.

• Les études aménagements sécuritaires

Elles sont en cours pour divers secteurs notamment pour celui de la traversée du Village de Tramonet. L'avant-projet initial a tout d'abord été revu en raison d'un estimatif financier trop important. Devant le manque de financement, le conseil municipal a souhaité un nouveau projet hors enfouissement des réseaux. Celui-ci a été présenté à la population du secteur de Tramonet lors d'une réunion publique courant juin. Ce fut l'occasion de nombreuses discussions et également celle de créer un groupe de travail avec les habitants concernés. Après quelques réunions sur site qui ont généré de nouvelles réflexions, des mises à jour du projet sont à l'étude.

Les acquisitions

Tènement foncier avec bâti au lieudit « Le Pivet » en vue d'un aménagement futur de l'atelier technique qui aujourd'hui souffre d'un manque avéré de surface pour accueillir les divers équipements.
Divers matériels de voirie (désherbeur, souffleur, tronçonneuse) et équipements bureautiques.

Déclarations d'urbanisme 2013

Demandes de Permis de Construire

- MARTIN Régine : Construction maison individuelle / montée de la Grande Vigne
- CURIAL Daniel : Extension non fermée abri de stockage / route de Verel
- SARL FMP Rhône-Alpes : Construction bâtiment d'activités / chemin du Plan
- GUILLAUD Alexandre : Construction chalet / Parc Résidentiel de Loisirs / Allée du Guiers
- Entreprise NP SAVOIE : Extension bâtiment d'activités et de stockage/ route de Tramonet
- MARTIN Pascal : Couverture d'une fumière existante / route de Tramonet
- MARTIN Pascal : Construction box de stockage/ route de Tramonet
- CORNU Marc : Extension maison d'habitation / chemin du Plan
- DUQUENOY Mathieu : Construction maison individuelle / route de Verel

Déclarations Préalables de Travaux

- TORRES Américo : Transformation d'un garage en salon / allée du Guiers
- BERTHET Christian : Création d'ouvertures en façade / chemin du barrage
- BEAUCHAMPS Daniel : Réfection façade maison d'habitation / route du village
- ELYSEE Christine : Pose de velux maison d'habitation / montée de Bachelin
- PERONNIER Jean-Pierre : Construction abri de jardin / impasse Mont grêle
- TRAISNEL Maurice : Réfection de toiture maison d'habitation / place Beauregard
- MARTIN Pascal : Division foncière en vue de construire / montée de la Grande Vigne
- CLOWEZ Marceau : Construction abri de jardin / allée du Guiers
- FRANCOIS Denis : Installation d'une clôture / montée de la Toniette
- KILIC Mesut : Aménagement sous combles et pose de velux / route de Domessin
- GUINET Gérard : Installation panneaux photovoltaïques en toiture / route de Verel
- COMMUNE de Belmont-Tramonet : Réfection de la toiture église / place Beauregard
- COUVERT Maurice : Pose de velux / aménagement des combles / montée de la Toniette
- BLASUTTO Carlo : Installation de panneaux photovoltaïques / route de Domessin
- AUDEMARD Maxime : Construction d'un abri non fermé / impasse des Chaudannes
- COCHET David : Pose de velux / aménagement des combles / passage du Pressoir
- COUVERT Maurice : Installation de panneaux solaires/ montée de la Toniette

État civil 2013

Naissances

Paul Emmanuel Domenico
RAMIREZ VERHEYEN
Né le 2 janvier 2013 à Chambéry
Fils de David RAMIREZ VERHEYEN
et de Sophie CESARONNE

Diego RIBES
Né le 9 février 2013 à Chambéry
Fils de Jean-José RIBES
et de Jessica BLASUTTO

Wilhan FONTAINE
Né le 23 octobre 2013 à
Contamine-sur-Arve
Fils de Aurélie FONTAINE

Soliam Désiré BON VILLEROY
Né le 13 décembre 2013 à
Chambéry
Fils de David BON
et de Céline VILLEROY

Décès

Madeleine Marie Isabelle MEON
Domiciliée Abbaye de la Rochette
945 route du Village
Décédée le 6 mars 2013

Marie-Thérèse PICHAT
épouse GIROD
Domiciliée route de Domessin
Décédée le 19 mars 2013

Suzanne Reine PERROUSE
épouse CAMBET
Domiciliée à Pont-de-Beauvoisin
(Isère)
Décédée le 6 novembre 2013

Bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs »

Votre bibliothèque « Montbel Auteurs » gérée également par le SIVU fonctionne grâce à un investissement sans faille de ses bénévoles que nous remercions vivement. Elle vous accueille le lundi de 16h à 18h, le mercredi de 14h30 à 16h et le samedi de 9h à 12h pour un abonnement de 6 €uro par famille à l'année. Elle reçoit aussi gratuitement les enfants de l'école élémentaire le jeudi après-midi, par groupe d'âge, et prête un lot d'une trentaine de livres pour les plus petits (renouvelé 2 à 3 fois par an).

Au cours de l'année 2013 de nombreux travaux ont été réalisés :

- **L'informatisation des bibliothèques du réseau Val Guiers** qui permet aujourd'hui aux lecteurs de consulter via le site **www.bibliovalguiers.fr** la liste des ouvrages disponibles sur chaque structure. Elle permet également d'emprunter gratuitement un document sur une autre bibliothèque. Néanmoins, le lecteur est tenu de se déplacer sur le site concerné et bien entendu ramener l'ouvrage là où il l'a emprunté.

  Plus de trois mois de travaux ont été nécessaire pour la mise en place du système informatique. Le syndicat a sollicité une aide extérieure avec l'embauche durant 2 mois d'une personne en charge de la numérisation des ouvrages, de leur étiquetage spécifique et de la création d'une base de données des lecteurs et nouvelles cartes. Marie-Jeanne et Dominique qui ont suivi les formations appropriées ont ensuite pris la main et ont passé de nombreuses heures pour parfaire l'installation et pour finir, apporter leurs connaissances de l'outil de gestion aux autres permanencières et ce, afin que tout soit opérationnel à la rentrée de septembre.

  Après quelques petites inquiétudes au démarrage, l'ensemble de l'équipe se réjouit aujourd'hui d'avoir à traiter les entrées et sorties d'ouvrages avec un logiciel spécifique à la gestion bibliothèque.

  Nous les remercions encore une fois pour leur intérêt et disponibilité.

- **Les séances de bibliothèque scolaire** ont également été très importantes. Les enfants, aidés des membres bénévoles, ont imaginé de nombreuses histoires qu'ils ont illustrées sur des planches cartonnées pour les présenter avec le « kamishibaï », petit théâtre en bois construit par Paul Berthier, Maire de Verel de Montbel. Le kamishibaï est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images défilant dans un petit théâtre en bois (à l'origine) ou en carton, à trois ou deux portes. Il se rapproche du théâtre de Guignol mais avec des images à la place des marionnettes.

  C'est fin juin, lors de la fête de fin d'année scolaire que les élèves de l'école élémentaire ont présenté leurs œuvres à une grande assemblée composée de toutes les familles et enfants des écoles du regroupement scolaire, des enseignantes, des membres du sou des écoles et syndicat scolaire.

- **La bibliothèque**, comme chaque année, **a acquis de nouveaux ouvrages** pour revaloriser son fonds propre et continue ses échanges avec l'organisme départemental Savoie-biblio. Elle a également obtenu une subvention de 1 000 € du Conseil Général lui permettant l'achat de nombreux livres à gros caractères pour les personnes malvoyantes.

Toutes les personnes souhaitant intégrer l'équipe sont les bienvenues.
N'hésitez pas à nous contacter à la Bibliothèque Tél 04.76.65.88.24

Tous les nouveaux lecteurs sont également attendus.

Nous vous souhaitons à tous pour l'année 2014 de très belles et enrichissantes lectures.

CCAS

Repas du 10 Mars

C'est par une belle journée ensoleillée que nous nous sommes réunis autour d'un repas préparé par le traiteur FERRET de Corbelin. Les jeunes du CMJ se sont joints aux membres du CCAS pour préparer cette belle manifestation toujours très conviviale.

Voyage

Nous étions 34 à prendre le départ pour St Etienne du Bois où nous avons visité la Maison de Pays en Bresse. Nous nous sommes replongés dans la vie d'autrefois : à l'école, aux champs et dans les maisons. Ce fut une visite très appréciée.
Le repas s'est déroulé dans une ambiance musicale et dansante. En fin d'après-midi, nous avons visité l'église de BROU, puis retour au pays sous la pluie qui nous a obligé à nous réfugier dans la salle Beauregard pour le traditionnel pique-nique qui a clôturé cette journée.

Arbre de Noël

45 enfants ont participé au spectacle « A la recherche du Père Noël « de la Compagnie « Théâtre de l'autre monde «. Les enfants, après avoir retrouvé le Père Noël qui leur a distribué des friandises, se sont réunis autour du goûter accompagnés de leurs parents.

Colis de Noël

Cette année, les membres du CCAS ont distribué 48 colis aux personnes âgées de 80 ans et plus qui les accueillent toujours très chaleureusement.

Les manifestations 2013

Cérémonies du 8 mai et 11 novembre

Comme chaque année, les rassemblements ont eu lieu au monument aux morts – Place Beauregard. Les hommages ont été rendus aux anciennes victimes de guerre par des élocutions de circonstance. Les conseillers municipaux jeunes ont choisi et lu quelques textes commémoratifs. Alisson, Conseillère Jeune a écrit et lu son propre texte lors de la cérémonie du 11 novembre (ci-joint). Les ventes traditionnelles des bleuets de France ont été réalisées au profit de l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Remerciements à tous sans oublier les musiciens de l'Echo du Grenand.

TEXTE COMMÉMORATIF,
créé par Alisson CUSANNO

A nos héros,
Je m'adresse à toi, terrible guerre
qui nous a arraché nos héros,
embrigadé les pères, les enfants jusqu'au front.
Toutes ces horreurs au nom de la patrie,
puisque après la guerre
beaucoup de héros sont morts.
Ce sont nos héros, ceux de la France.
En ce jour du 11 novembre,
je dis merci, à vous soldats,
pour votre courage, votre bravoure,
votre détermination à aller de l'avant
malgré tant d'obscurité.
Vous deviez certainement tirer du courage
dans votre désespoir.
Alors oui, je vous rends hommage,
hommage à vous soldats morts pour la France,
pour cette magnifique terre où je suis née.

Parce que la perte d'un ennemi
ne compensera jamais celle d'un ami,
je vous dis respect, un grand respect pour vous,
homme de guerre, homme de combat
mais aussi homme de foi.
Vous vous êtes dévoués à votre pays,
et le résultat est là sous nos yeux.
Il y a presque 100 ans vous étiez ici,
quelque part
sur cette terre, à espérer et réclamer la paix,
à vous battre contre l'ennemi.
Alors oui, vous êtes mes héros,
ceux de la France,
de l'histoire de notre pays.
Merci à vous qui avez permis aux mères d'élever
leurs enfants dans l'amour et non dans la peur.
Parce que vous êtes
la définition même de la victoire.
Ce poème en la mémoire des soldats
morts pour la France

Fête du Pivet 2013

Cette année les habitants du Pivet se sont retrouvés le samedi 7 décembre, pour passer un agréable moment et rien n'a manqué. Chacun avait apporté une spécialité et de l'entrée au dessert, nous avons pu tester les talents culinaires de tous.

Comme d'habitude la bonne humeur était au rendez-vous et cette soirée nous a permis de nous réchauffer le cœur à l'entrée de l'hiver.

Écoles du regroupement pédagogique Belmont/Verel

La rentrée de septembre dernier s'est effectuée au mieux, avec pour cette nouvelle année scolaire le maintien des quatre classes.

L'école de Verel-de-Montbel accueille 19 enfants (5 en petite section et 14 en moyenne) sous l'égide de Madame Sillion, toujours secondée par Madame Hankic (ATSEM). A l'école élémentaire de Belmont-Tramonet, 63 élèves sont reçus chaque jour : 17 par Madame Jacquet (5 en grande section et 12 en cours préparatoire), 23 par Madame Bérard (11 en cours élémentaire 1ère année et 12 en 2ème année) et 23 par Madame Vial, Directrice de l'école (9 en cours moyen 1ère année et 14 en 2ème année). Les horaires mis en place en septembre 2012 donnent satisfaction et restent inchangés.

1. Classe des Grandes sections et des Cours préparatoires
2. La classe des Cours Elémentaires 1ère et 2ème année
3. La Classe des Cours Moyens 1ère et 2ème année
4. Les petites et moyennes sections

- **Le soutien scolaire** mis en place par les enseignantes s'effectue en CP, CE1 et CE2 les mardis et jeudis de 13h à 13h30.En CM, les mardis et jeudis de 8h à 8h30 (ces horaires semblent convenir aux parents). L'Agent de Vie Scolaire, Madame Sabrina Panvone intervient 12h à l'école pour 2 élèves de CP et CE2. Le Contrat Emploi de Vie Scolaire de Madame Anne Martin Bonzom s'est achevé début décembre. Aucune autre intervenante n'est prévue actuellement.

- **Rythmes scolaires...** Depuis plusieurs mois, la Communauté de Communes, les enseignantes, la mairie et le Syndicat Scolaire réfléchissent sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. La loi Peillon impose une diminution du temps d'enseignement scolaire de 45 minutes par jour, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
  Les trois heures d'enseignement seront compensées par une matinée de classe le mercredi matin. Le Conseil Général ne pouvant pas modifier les horaires de transport scolaire, il revient donc aux communes d'organiser au mieux le temps périscolaire supplémentaire et ce, dans l'intérêt des enfants. La dépense à charge du Département, pour le transport du mercredi, est évaluée à un 1 million d'euros. Les activités proposées, le personnel à embaucher, les plages horaires utilisées sont à l'étude au sein d'une commission dirigée par Madame Bellina à la Communauté de Commune qui possède la compétence «enfance/jeunesse» depuis le 1er septembre 2013 et qui en conséquence financera cette nouvelle charge communale. De nombreuses réunions avec Madame l'Inspectrice d'Académie ont été organisées en présence de toutes les parties concernées dont les parents d'élèves en novembre dernier. Cependant, devant la diversité des projets proposés et les difficultés rencontrées pour leur mise en place, le conseil communautaire propose une organisation commune à toutes les écoles. La décision finale appartiendra à Madame la Directrice d'Académie de la Savoie.

- **Le Sou des Écoles** permet, par ses financements, d'organiser de nombreuses activités. Un grand merci à tous ses bénévoles.

Bonne fin d'année scolaire à tous, enfants, parents et enseignants qui assurent leur mission avec sérieux et compétences.

SIVU scolaire de MONTBEL

C'est grâce à l'apport financier important des communes de Verel de Montbel et Belmont-Tramonet, suivant des règles de calcul définies lors de la création du syndicat ...

- au prorata du nombre d'élèves fréquentant les structures pour les dépenses de fonctionnement des écoles, cantine, garderie, bibliothèque ainsi que celles concernant l'acquisition de matériel et mobilier,
- un pourcentage sur les dépenses d'investissement relatives aux gros travaux sur les bâtiments suivant l'implantation de ceux-ci

... que de nouveaux investissements ont pu être réalisés, pour les écoles du regroupement pédagogique, au cours de l'année 2013 :

- Acquisition de matériel informatique pour les deux écoles et participation à l'achat d'un vidéoprojecteur pour la maternelle,
- Installation d'une VMC et d'un revêtement de sol à la garderie,

soit un investissement total de 8 000 €, sans compter le remboursement du prêt de restructuration des écoles contracté en 2007, le matériel pédagogique, la totalité des fournitures scolaires nécessaires aux enfants ainsi que les frais de fonctionnement des bâtiments et services périscolaires inclus aux divers comptes de résultats présentés ci-après.

DÉPENSES 2013 : ÉCOLES du REGROUPEMENT et FRAIS de GESTION du SYNDICAT	
Salaires et cotisations	49 376,00
Fournitures scolaires	5 151,88
Petit équipement et matériel pour les enfants	921.50
Entretien (bâtiments, équipements, terrains)	6 005,29
Diverses fournitures de fonctionnement des écoles et gestion du Syndicat (petit équipement, produits d'entretien, électricité, télécom...)	17 315,81
Assurance RC SIVU	2 401,39
Travaux VMC et sol garderie + acquisition matériel informatique école	8 000,00
Remboursement du prêt (restructuration, extension des écoles)	30 355,64
TOTAL des DÉPENSES	**119 527,51**

Ce budget étant pris en charge intégralement par le SIVU Scolaire de Montbel.

Le restaurant scolaire

Le bon fonctionnement de ce service permet d'accueillir plus d'une trentaine d'enfants chaque jour. **Les inscriptions sont toujours gérées en mairie par la secrétaire du syndicat et sont à signaler au plus tard le jeudi de la semaine précédente pour les fréquentations irrégulières.** Les repas pris entre 12h et 12h45 sont servis et encadrés par Isabelle Bertrand et Patricia Gras et pour les plus petits par Laurence Hankic. Les règles de vie en communauté, approuvées lors de l'inscription, permettent de vivre dans le respect de chacun ce moment de pause.

Le tarif repas a été révisé à la baisse pour la rentrée scolaire. En effet, au 1er Septembre 2013, la Communauté de Communes a instauré un forfait garderie midi. En conséquence, **le syndicat a décidé de fixer le prix du repas à 4 € au lieu de 4,50 €.**

TOTAL DES DÉPENSES	46 591, 85	TOTAL DES RECETTES	43 658,00
Alimentation	21 460,84	Participation des familles	21 831,00
Petit équipement	454,69	Participation des communes	21 827,00
Produits d'entretien	1 271,32		
Salaires et cotisations	23 405,00		

La garderie

La Communauté de Communes Val Guiers gère la compétence enfance/jeunesse depuis septembre dernier.

En conséquence, le personnel qui réalise la mission de surveillance des enfants est, depuis, soit mis à disposition par le Syndicat Scolaire, soit transféré à la Communauté de Communes pour les agents contractuels. Dans tous les cas, il est désormais encadré et géré par cette structure pendant les temps considérés comme garderie périscolaire :

- le matin où l'ouverture est désormais réalisée à partir de 7h30
- le midi de 11h 45 à 12h puis 12h45 à 13h35 (uniquement pour les enfants inscrits en cantine)
- et en fin d'après-midi de 16h45 à 18h15

La communauté de Communes a instauré un tarif uniforme sur l'ensemble des communes membres soit un forfait global par enfant permettant l'accès en garderie le matin, midi et soir ou un forfait uniquement pour le midi pour les enfants qui ne fréquentent pas le service en dehors de ces horaires.

Les réalisations du budget garderie 2013 :

TOTAL DES DÉPENSES	**9 845,24**	**TOTAL DES RECETTES**	**9 040,60**
Salaires et cotisations	9 332,00	Participation des familles	2 199,60
Frais de télécommunication	276,30	Participation des communes	6 841,00
Fournitures diverses (jeux, papeterie, feutres)	236,94		

Il s'agit du dernier budget garderie à charge du syndicat scolaire.

Le réajustement des budgets périscolaires

Il est à noter un déficit sur les deux budgets cantine et garderie qui sera soldé par une participation de la Communauté de Communes. En effet, les frais de personnel mis à disposition par le syndicat scolaire pour la garderie périscolaire de septembre à décembre 2013 seront remboursés à hauteur de 3945,78 €.
Néanmoins, la prise en charge du fonctionnement des services par les communes du Syndicat reste supérieure à 50% pour la cantine et équivalent à 80% pour la garderie.

L'accompagnement au transport scolaire

Des agents accompagnateurs sont généralement présents sur les deux circuits et notamment sur les trajets fréquentés par les enfants scolarisés à l'école maternelle.

En effet, **il est obligatoire et à charge des communes de réaliser l'accompagnement et ce, dans la mesure où le nombre de 7 enfants de moins de 6 ans est atteint dans le car**. Patricia Gras accompagne les élèves sur le circuit de Belmont-Tramonet et Laurence Hankic encadre les petits sur celui qui relie les deux écoles et services périscolaires.

Il arrive, suivant la fréquentation cantine, qu'un agent soit affecté au transport de 13h sur le circuit de Belmont-Tramonet. Pour renforcer l'équipe d'encadrement en garderie lors d'un besoin supplémentaire pour l'accompagnement au transport et pour améliorer la surveillance lors de l'afflux due aux arrivées du matin et de 13 heures, un nouvel agent Madame Karine Bourdis est présent sur site depuis quelques mois.

Merci à toute notre équipe des services scolaires et périscolaires pour leur sérieux et compétence.
Merci également aux bénévoles de la bibliothèque intercommunale pour leur investissement sans faille durant cette année lourde de travail ***(animation bibliothèque scolaire - informatisation – permanences... voir article page 6)***

Bonne fin d'année scolaire !
La Présidente du SIVU Scolaire
Danièle VALLIN

Le Conseil Municipal de Jeunes

Les membres du CMJ

Laëtitia Girard, animatrice jeunesse, Laurent Barbé et Pascal Perrot-Minnot, élus à Belmont-Tramonet sont tous les 3 les représentants du conseil municipal Jeunes de la commune.
Après une année de mandat, les membres du CMJ sont toujours autant investis dans la préparation et l'animation de projet. D'ailleurs de nouveaux projets ont pu voir le jour. Ils sont force de propositions.

Bilan des actions réalisées durant l'année 2013 :

Galette des rois, carnaval, chasse aux œufs, opération «commune propre», participation au Téléthon, participation aux commémorations avec une lecture de textes créés par les Conseillers Jeunes, préparation de l'arbre de Noël, Halloween, chorale.

Accueil de la petite enfance

Depuis septembre dernier, le Multi Accueil « Graines d'Eveil » est géré par la Communauté de Communes regroupant les communes d'Avressieux, Belmont-Tramonet, La Bridoire, Champagneux, Domessin, Grésin, Pont-De-Beauvoisin (Savoie), Rochefort, Saint-Béron, Saint-Genix-Sur-Guiers, Saint Maurice-de-Rotherens, Sainte Marie d'Alvey,et Verel de Montbel.

L'année 2013 a également été marquée par l'extension du Multi accueil « Graines d'Eveil » sur 2 sites :

- Pont-De-Beauvoisin (Résidence La Quiétude)
- Domessin (réaménagement de l'ancienne cure Place de l'Eglise)

Avec une capacité totale de 19 places (10 à Pont et 9 à Domessin), le Multi accueil peut recevoir des enfants en accueil régulier (jusqu'à 5 jours par semaine) ou en accueil occasionnel (garde ponctuelle de quelques heures par semaine).

	Pont de Beauvoisin	Domessin
Lundi	8h00 à 18h15	7h30 à 18h30
Mardi	8h00 à 18h15	7h30 à 18h30
Mercredi	8h00 à 12h15	7h30 à 18h30
Jeudi	8h00 à 18h15	7h30 à 18h30
Vendredi	8h00 à 18h15	7h30 à 18h30

Pour tout renseignement ou information merci de contacter :
Mme PAVIET Elodie au 04 76 91 00 26 pour le site de Pont de Beauvoisin et le 04 76 05 35 01 pour la structure de Domessin.

Le SIVU Enfance Jeunesse (janvier - août 2013)

Le SIVU Enfance Jeunesse regroupe les communes de La Bridoire, Domessin, St Béron, Pont de Beauvoisin et Belmont Tramonet.

Pour les 12 / 17 ans

Activités de loisirs durant les vacances scolaires :

Le SIVU a proposé tout un programme d'activités durant les périodes de vacances jusqu'en juillet 2013.

Quelques exemples d'activités durant l'année 2013 : atelier couture, bowling, patinoire, master chef, tournoi de jeux vidéo, roller, bowling, baignade, mini séjour à Arêches Beaufort, stage Bien être, journée multisports, stage graff , stage dessin, stage Light painting, ...

Soirée Light painting(Juillet 2013)

Accompagnement à la scolarité pour les collégiens :

Les animateurs du SIVU proposaient un accompagnement à la scolarité pour les collégiens 2 fois par semaine (1 créneau sur Pont et un autre sur La Bridoire).

Fonctionnement et objectifs :
Le jeune venait en fonction de ses besoins. Ces séances étaient là pour aider le jeune dans ses devoirs sans faire à sa place, l'aider à s'organiser dans le temps et par rapport à son matériel, faire réciter les leçons, apprendre aux jeunes à travailler à plusieurs, à formuler etc...

Actions en lien avec les établissements scolaires ou écoles primaires:

- **Prévention :**
  Le SIVU est intervenu en collège et en école élémentaire pour la mise en place d'actions d'information et de prévention sur divers sujets en fonction des besoins repérés dans l'établissement.

  Quelques exemples de thématiques abordées : *internet et les nouvelles technologies, Alcool, conduites à risque, tabac, respect de l'autre, des règles et de soi.*

Action sur le Respect à l'école de Pont
Activité Kapla : respect des règles, des autres, faire ensemble, ... (Fév. 2013)

- **Permanences** :
  Les animateurs étaient présents pendant la pause méridienne au sein des établissements scolaires du territoire pour rencontrer les jeunes, leur présenter le service, les actions mises en place (projets jeunes, activités de loisirs, accompagnement à la scolarité, ...).

Lien Intergénérationnel :

Sortie familiale :
Le SIVU a organisé une sortie familiale au carnaval Vénitien d'Annecy en Février 2013.

Les objectifs étaient les suivants :

- Permettre une sortie en famille sans souci de transport et d'organisation,
- Favoriser les rencontres entre les différentes familles du territoire.

Accompagnement de projet de jeunes :

Cette année, les animateurs ont accompagné un groupe de jeunes dans la mise en place de chantiers en vue de s'autofinancer un projet.
Ces 5 jeunes se sont organisés une sortie de loisirs en journée avec au programme : ciné, shopping, repas et bowling à Aix-les-Bains.

Photo Yves Dal Bello / Le Dauphiné-Libéré

Communauté de communes Val Guiers

La Communauté de communes a pris la compétence petite enfance, enfance, jeunesse depuis le 1er septembre 2013.

Elle regroupe les communes d'Avressieux, Belmont-Tramonet, La Bridoire, Champagneux, Domessin, Grésin, le Pont de Beauvoisin, Rochefort, St Béron, Ste Marie-d'Alvey, St Genix-sur-Guiers, St Maurice de Rotherens et Verel de Montbel

Secteur enfance pour les 3 / 11 ans

La Communauté de Communes Val Guiers gère désormais les accueils périscolaires ainsi que les accueils de loisirs de toutes les communes.

Désormais vous pouvez inscrire vos enfants dans tous les accueils de loisirs :

- Les Marmousets à St Genix sur Guiers ouvert les mercredis, et durant les vacances sauf août et Noël
- Mosaïque à Pont de Beauvoisin pour les 3/5 ans et à Domessin pour les 6/11 ans, ouvert durant les vacances sauf août et noël
- Les p'tits sportifs à St Béron, ouvert 5 semaines dans l'année.

Plus d'infos sur : **www.ccvalguiers.fr/**

Secteur jeunesse pour les 12 / 17 ans

Les services jeunesse de St Genix et du SIVU ont fusionné en un seul service : Val Guiers Ados

Activités de loisirs durant les vacances d'Automne 2013 :

Les vacances d'Automne fut une première pour la nouvelle équipe. Elle a proposé beaucoup d'activités variées. Les tarifs sont toujours fixés en fonction du QF et du prix de revient de l'activité.

Accompagnement à la scolarité pour les collégiens :

L'équipe a réfléchi à un nouveau projet autour de cet accompagnement qui verra le jour en Janvier 2014. Elle proposera 2 créneaux dans les espaces jeunes de Pont et de St Genix. Une adhésion annuelle de 5€ sera demandée aux familles, donnant accès aux locaux jeunes.

Actions en lien avec les établissements scolaires :

- **Prévention :**

  Depuis Septembre 2013, les animateurs ont relancé les projets de prévention dans les établissements en fonction des besoins de chacun (alcool, drogues, réseaux sociaux, ...).

- **Permanences** :

  Les animateurs ont repris leurs permanences dans chaque établissement scolaire à tour de rôle pour rencontrer et discuter avec les jeunes.

Participations communales 2013

**aux dépenses scolaires, aux activités culturelles et sportives,
aux divers Centres de Loisirs et structures d'accueil du SIVU Jeunesse**

Scolaire

ÉCOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE

Participation versée au Syndicat Scolaire de Montbel

Frais de fonctionnement pour les fournitures diverses et salaires des agents	**Belmont-Tramonet**
Ecoles (maternelle et primaire)	32 585 €
Cantine	14 915 €
Biliothèque temps scolaire	1 546 €
Garderie et travaux sur bâtiment	5 248 € 4 275 €
Frais de fonctionnement du Syndicat	1 250 €
Remboursement des annuités d'emprunts	22 161 €
TOTAL	**81 980 €**

Sou des écoles

- Diverses activités année scolaire 2012/2013 : 500,00 €

Classe CLIS Saint Genix

- 292,37 €

Collège La Forêt

- Gymnases : 1 012,92 €
- Associations du Collège : 276 €

Lycée Pravaz

- Installations sportives : 3 338,11 €

Activités Culturelles et Sportives

Participation communale 50 € (maximum) par enfant jusqu'à ses 18 ans révolus.

Soit **pour 2013** une participation pour 37 enfants pour un montant total de **1 885, 00 €**
(Elle est versée directement aux associations puis déduite de la cotisation des familles)

Démarche nécessaire au règlement de la participation : justificatif d'inscription (montant de la cotisation annuelle) et Relevé d'Identité Bancaire à transmettre en Mairie.

Divers centres de loisirs et structures d'accueil du SIVU jeunesse

Participation aux Centres de Loisirs des communes :

- Pont de Beauvoisin : 763,88 €
- St Genix sur Guiers : 96,00 €

Participation aux activités ados, à la halte garderie et au Relais Assistantes maternelles du SIVU Enfance Jeunesse de Pont : 10 908 €

Club des Aînés Ruraux « Beau Regard »

Une année de plus s'en va avec ses bons moments, une année de partage riche en activités.

• Après le thé dansant de janvier toujours très apprécié, c'est le 20 février que notre club a tenu son assemblée générale, entouré de nombreux adhérents ; il compte 82 membres. Nous avons eu le plaisir d'accueillir au Conseil d'Administration de nouveaux et jeunes membres avec de nouvelles idées ; 4 ont souhaité ne pas renouveler leur mandat. Nous les remercions vivement pour le travail accompli durant ces dernières années. Un goûter termina ce bel après-midi.

• Au mois d'avril, nous nous sommes retrouvés au restaurant « Le Gué d'Avaux » ; l'après-midi partie de pétanque.

• Fin mai, sortie d'une journée en Haute Savoie, Plateau des Glières ; concert d'orgues à l'église de Manigod puis un succulent repas au restaurant « Les Sapins » au col de la Croix-Fry – après-midi musical et dansant avec Christophe PESSEY. Retour par Thônes.

• Début juillet sortie au restaurant de « La Balme » où une équipe de boulistes se formait et décidait de se retrouver tous les mercredis après-midi sur la place du chef-lieu.

• Lors d'un conseil d'Administration, certains membres avaient émis le souhait de se rencontrer plus souvent pour diverses activités (jeux, pétanque ...) .
• Ces rencontres contribueraient au plaisir de se retrouver mais aussi à rompre l'isolement des personnes seules ou malades. Un courrier a été adressé à la mairie pour une mise à disposition d'une salle le mercredi. Depuis octobre, nous disposons d'une salle à Tramonet ; un grand merci à la commune pour le prêt de cette salle. Aussi tous les mercredis, les membres peuvent se réunir pour divers jeux.

• A la fin août, un concours de pétanque au « Gué d'Avaux » réunissait de nombreux joueurs, et se terminait en soirée familiale autour de grillades.

• Le 26 octobre, les membres du club se sont retrouvés pour leur traditionnel repas de l'amitié ; c'est dans une ambiance festive et conviviale que 65 convives ont oublié leurs soucis quotidiens; nous regrettons l'absence de quelques personnes malades.

• C'est avec beaucoup de plaisir que 30 membres de notre club auquel s'était joint des membres des clubs voisins se sont retrouvés le 13 novembre pour une sortie aux Floralies de Bourg en Bresse (compositions florales les plus remarquables, crées par des passionnés d'horticulture et d'art floral en provenance de toute la France). Tous les participants sont revenus enchantés de cette journée.

• Le 20 Novembre : réunion d'information à la sensibilisation de la sécurité pour les seniors (sécurité dans la maison, vol) Information présentée par la gendarmerie de Pont de Beauvoisin.

• Depuis novembre, un petit groupe d'une dizaine de personnes se perfectionne à l'informatique et travaille sur le logiciel Excel.

• Le 7 décembre nous avons organisé une dictée sur les bancs d'une salle de classe au profit du Téléthon ; d'anciens élèves ont participé.

• De septembre à juin des activités Inter Club ont été réalisées : marche, gymnastique douce.

L'année s'achève donc avec de nouveaux projets pour 2014 ; nous invitons les jeunes retraités à venir nous rejoindre.

A toutes et à tous nos meilleurs vœux de santé et de paix pour cette nouvelle année.

La Présidente,
P. Montfalcon

Village en fête

• **L'association Village en Fête** a terminé l'année en organisant une matinée Téléthon le samedi 07 décembre 2013, avec une tombola pour gagner un repas gastronomique pour deux (tirage le lundi 13 janvier 2014 à la radio France Bleue pays de Savoie) et une vente de pizzas, pains cuits au feu de bois, croissants et pains au chocolat.

Grâce au partenariat du Conseil Municipal Jeunes avec une vente de gâteaux faits maison, un défi basket et Les Ainés Ruraux avec une dictée, nous avons pu récolter 3 706€ 50. Cette somme a été entièrement reversée à l'AFM. **Merci a toutes les bonnes volontes qui nous ont permis de reussir ce telethon.**

• Le samedi 9 février 2013, à la salle des fêtes de Belmont-Tramonet, une soirée tartiflette géante s'est déroulée dans la bonne humeur grâce à un groupe de musiciens fort apprécié (Les FORDREAM).

• Le samedi 1er juin 2013, notre traditionnelle fête du four a permis de vendre des pains, des pizzas et des tartes cuits au feu de bois.

• Le dimanche 28 juillet 2013, une journée festive a permis aux Belmontois de se retrouver autour d'un repas animé par des musiciens locaux. 200 personnes ont rejoint la salle des fêtes et le chapiteau. Grâce à un tirage au sort, avec les tickets repas, Monsieur et Madame GAVEND ont gagné un panier garni offert par l'association.

• Tous les enfants qui ont aidé l'association lors de la journée fête de l'été ont été remerciés par une soirée laser games et une dégustation pizzas le vendredi 25 octobre 2013.

• Toutes ces manifestations se déroulent dans la bonne humeur grâce à l'aide de personnes motivées pour animer notre commune. Pour que ces animations perdurent, venez nous rejoindre, vous êtes tous les bienvenus !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année et vous remercions encore pour votre soutien.

Les Activités de l'Association Idées et Créations

Cette année ne fut pas une année comme les autres pour l'Association « Idées et Créations » puisque nous fêtions nos 10 ans.

Dix ans déjà de travail, de créativité, de rires et de peines, de goûters mais surtout une émulation de groupe qui nous permet de toujours avancer et progresser.
39 adhérents dont 14 pour les ateliers acrylique et aquarelle et 18 pour l'atelier terre. Nous assurons 3 ateliers par semaine depuis 10 ans.

Nous avons organisé une exposition « Terre et Couleurs » les 22 et 23 Juin dernier, à Belmont, qui connut un franc succès, trois ateliers d'art floral (ouvert à tous), deux stages de terre avec Viviane Ambre sur des week-end.

Pour fêter nos 10 ans, l'association a offert à tous ses adhérents un superbe voyage à Aix en Provence, dans le cadre des « Ateliers du Midi » en Septembre. Nous sommes allés visiter les carrières de Bibémus, carrières dans lesquelles Cézanne a peint de nombreux tableaux. Après le déjeuner, nous avons visité l'atelier de Cézanne ainsi que le musée Granet à Aix qui exposait de nombreuses œuvres de grands peintres inspirés par la lumière du Midi : Monet, Braque, Picasso, Cézanne, Dali... bref, de quoi nous inspirer au moins pour les 10 prochaines années.

L'AIC vous souhaite d'excellentes fêtes ainsi qu'une très bonne année 2014 remplie de bonheur.

Anne-Marie Traisnel

Le Sou des Ecoles

Le sou des écoles de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel vous souhaite une excellente année 2014.

Nous avons restructuré notre équipe avec des parents bénévoles depuis de nombreuses années et des nouveaux arrivants.

L'objectif est toujours le même, permettre à tous les enfants de participer aux sorties et activités pédagogiques des écoles de Belmont et Verel.

Les activités pour les enfants prévues pour 2013-2014 :

Activités sportives

- 10 séances de danse avec un intervenant : Petites et Moyennes sections
- Cycle piscine : Grandes sections, CP, CE1, CE2
- Séance de badminton avec un intervenant extérieur : CM1 et CM2

Activités et sorties

- Spectacle Monts et merveilles à AttignatOncin : Les maternelles et CP
- Exposition des dessins d'enfants à la galerie d'art de Pont de beauvoisin (38) : PS MS
- Visite d'un musée des abeilles à Gruffy (Lescheraines) : GS et CP
- Cinéma à St Genix« Sur le chemin de l'école » : GS, CP, CE1 et CE2
- Visite de la galerie Euréka à Chambéry : CE1 et CE2
- Correspondances et rencontres avec une classe d'Albertville : CM1 et CM2

Cette année les CE1, CE2, CM1 et CM2 auront la chance de partir en classe découverte 3 jours et 2 nuits, le lieu reste encore à définir.

Les Manifestations 2013- 2014

Le 20 Octobre dernier la matinée boudin a rencontré un grand succès, nous vous donnons rendez-vous en 2014 pour nos prochaines manifestations :

- **Vente de choucroute et bugnes**
  le 16 Février 2014
- **Saint Genix et tombola (ticket à gratter)**
  le 05 Avril 2014
- **Fête de fin d'année avec le spectacle des enfants**
  le 20 juin 2014

Un grand merci à tous les bénévoles et à vous habitants pour votre mobilisation à chacune de nos manifestations.

La vie de la paroisse à Belmont-Tramonet

De gros travaux s'achèvent à l'église de Belmont-Tramonet.

Un baptême, un mariage et une sépulture ont été célébrés cette année. L'église reste ouverte et fleurie tout l'été. Les «compostelliens», les hôtes de passage de l'abbaye, les promeneurs apprécient de prier un moment dans le calme.

En « grande paroisse » nos rencontres se multiplient et nous nous retrouvons régulièrement (eucharistie, caté, groupes de prière, chants et formations diverses) : notre Eglise est bien vivante !

Cette année encore, la statue de la vierge de la nef a repris la route vers Pigneux pour la fête du 15 août qui rassemble un grand nombre de pèlerins.

La chapelle de Tramonet s'étant dégradée, une première tranche de travaux a commencé. « Cette dame de 700 ans » peut vivre encore longtemps. C'est le patrimoine de notre commune et de notre paroisse. Un grand merci à la municipalité qui réalise ces travaux.

Rendez-vous le 17 avril pour la célébration du Jeudi Saint.

Pour tout renseignement : 06 32 73 43 90

Le Mot de la Chasse

Une saison au bilan mitigé qui se termine. Cette année nous étions 9 chasseurs à parcourir les bois de la commune.

L'effort des années passées concernant la gestion du chevreuil a porté ses fruits puisque aujourd'hui, après le plan de chasse rempli (prélèvement de 3), nous pouvons voir de très nombreux chevreuils sur la commune.

Concernant les sangliers, la forte pression de chasse qu'ils ont subie l'an passé sur l'avant pays savoyard ainsi que la météo humide du printemps, a fortement diminué leur nombre dans nos campagnes. Quelques animaux ont été de passage sur la commune mais aucun n'a été prélevé.

Comme depuis plusieurs années, le gros gibier est partagé entre tous les chasseurs et des repas avec les familles sont organisés.

Nous avons également à ne déplorer aucun lièvre prélevé et c'est la première fois depuis que la société de chasse de Belmont existe. Pourtant depuis de nombreuses années des efforts sont faits en termes de gestion de la population, des animaux ont été lâchés sur le haut de la commune et sur le secteur de Tramonet, le nombre de ceux chassés a été limité. Mais cette année, dès notre première et seule sortie, nous avons malheureusement constaté que nos efforts étaient vains puisque un seul et unique lièvre a été débusqué par nos chiens. Sa quasi-disparition, pourtant si présent par le passé sur notre commune, est dû à plusieurs raisons : tout d'abord, l'année 2013 très pluvieuse a eu un fort impact sur la reproduction du lièvre mais l'on doit aussi constater que l'urbanisation et la circulation routière très importante dans la plaine de Tramonet réduit fortement leur espoir de survie.

Les chasseurs de la commune ont pu prélever quelques petits gibiers : faisans, canards, bécasses et pigeons.

Cette année, un membre de la société a effectué la formation et prêté serment pour devenir garde-chasse, il s'agit de Yann Bouvier-Rolland. Il sera chargé de faire respecter certaines règles de sécurité primordiale et gèrera les populations de nuisibles tels que les renards tout au long de l'année.

Malgré cette saison en demi-teinte, l'esprit de convivialité est toujours présent dans notre association et pour le partager ensemble, je vous donne **rendez-vous le dimanche 2 février 2014** pour nos traditionnels boudins à la chaudière et andouilles.

Bonne et heureuse année 2014 à tous les Belmontois.

Groupe Choral « Si l'on chantait »

Le groupe choral « Si l'on chantait » compte actuellement 32 adhérents et quelques nouvelles personnes intéressées sont en cours de « recrutement » .

Durant cette année 2013, trois représentations ont eu lieu :

• le 14 Avril 2013, en l'église d'Aoste, le groupe a participé, avec d'autres chorales de l'avant pays savoyard « Les chœurs du Lac » et « Les Grillons », à un concert donné au profit de l'Association Verticale,

• le 8 Décembre 2013, en l'église des Echelles, un concert a été organisé par le Père Joseph Tombozafy prêtre malgache aux Echelles, avec la chorale des Grillons de St Pierre d'Alvey et Music'Yenne, dont la recette en faveur de la communauté de Madagascar, aidera à financer la construction d'un dispensaire et d'une école *(voir photo ci-contre)*,

• et le 15 Décembre 2013, à Modane, en participation avec la chorale locale « Le Petit Bonheur ».

Tous ces concerts sont appréciés par les choristes et se déroulent dans une ambiance très conviviale.
L'Assemblée Générale du 8 Octobre 2013 a permis de faire le point sur le travail accompli pour continuer à progresser et agrandir le répertoire de chants.

A la fin de l'année 2014, le groupe choral prévoit un spectacle pour fêter le 20ème anniversaire de sa création ; la date sera communiquée en temps utile.
Le site internet permet de découvrir le groupe et retrace une partie du répertoire .

Si le chant vous passionne, venez nous rejoindre le **mardi soir** à notre répétition **à la salle polyvalente d'Avressieux, de 20h15 à 22h !** Nous accueillerons avec plaisir de nouvelles recrues et recrus ! (les voix d'hommes manquent dans le groupe).

Contact au 04 76 32 84 90 (Lucette) ou 04 76 07 63 45 (Dominique)
www.silonchantait.com

L'ADMR de St Genix sur Guiers

Le SAD (Service d'Aide à Domicile) est géré par un conseil d'administration composé de 15 membres, tous bénévoles.
216 personnes ont eu recours à nos services totalisant 20156 heures de travail sur les 8 communes.
24 aides à domicile équivalents à 14,75 ETP ont effectué 120586 kms, les salariées ont suivi 220 heures de formation sur l'année.

22 personnes sur la commune de Belmont-Tramonet ont été aidées totalisant une activité de 2182 heures soit 10,83% de notre activité globale.
L'association gère aussi un portage repas : 473 repas complets, 380 plats garnis 81 potages ont été distribués sur la commune de Belmont-Tramonet.
Merci aux habitants de nous faire confiance, merci à la municipalité pour leur subvention.

Je souhaite à tous de passer une bonne année.
Anne Marie Francois

Contact ADMR / 04.76.31.72.48
saintgenix@fede73.org
EHPAD
Route de Pigneux
73240 Saint Genix sur Guiers

R.E.S.A.

Pour UN PAYS SOLIDAIRE AVEC LES ANCIENS

Depuis 2006 l'Association RESA (Réseau Echanges Solidarité en Avant Pays Savoyard) anime un réseau de bénévoles formés qui visitent les personnes âgées à leur domicile.
Rompre l'isolement, soulager les proches le temps d'une pause...

En 2013 une trentaine de personnes ont bénéficié de visites plusieurs fois par mois.

Une nouvelle forme d'intervention a été expérimentée cette année :

à la demande de personnes ne pouvant plus se déplacer seules, une bénévole RESA les a emmenées les uns chez les autres, permettant ainsi des petits regroupements d'amis.

Pour la 5ème fois RESA va former une nouvelle équipe de volontaires pendant 4 jours en décembre 2013.

Solidarité, échanges... Les membres bénévoles de RESA se retrouvent régulièrement pour partager leur vécu, s'épauler.
Des rencontres ou formations thématiques jalonnent ainsi l'année pour aborder des sujets choisis tels que la communication, la maladie d'Alzheimer, la fin de vie...

Toutes ces expériences vécues dans la solidarité sont pleines de richesses insoupçonnées.

RESA en chiffres en 2013

60 adhérents
30 Bénévoles formés
30 Bénéficiaires de visites à domicile

La mobilisation des bénévoles représente plus de 1080 VISITES directement consacrées à des personnes âgées chaque année.

N'hésitez pas à rejoindre le réseau !

Contact :

Association RESA
Maison de la Vie locale – 73520 LA BRIDOIRE
Resa.asso@yahoo.fr
Tél : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12

France Alzheimer

Ne restez pas seul !

Depuis 2013, l'Association FRANCE ALZHEIMER a ouvert une antenne relais dans l'Avant Pays Savoyard.

Des permanences sont ouvertes pour vous accueillir, vous informer, vous écouter les derniers Samedi de chaque mois alternativement sur les communes de Pont de Beauvoisin Savoie et Novalaise.

Prochaines permanences :

Samedis : 29/03/2014 31/05/2014	De 9 h à 11 h 30	Salle du Centre Social «Les salamandres» 73330 PONT DE BEAUVOISIN SAVOIE
Samedis : 22.02.2014 26.04.2014 28.06.2014	De 9 h à 11 h 30	Salle du Conseil Mairie 73470 NOVALAISE

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au :

04 79 60 31 48

06 87 50 04 69

ou au 06 87 61 31 25

Nous vous attendons !

Association PARISolidarité

Un lieu de vie et d'accueil convivial, un lieu d'aide morale et matérielle, un lieu pour tous au service de tous !

Edith et Aleksandra vous accueillent :

- Le BAVARD CAFE : Mardi matin de 8h30 à 11h30
  Convivialité et échanges autour d'un café
  Animations – sorties

- La BOUTIQUE :
  le Mardi de 8h30 à 12h, le Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
  et le Jeudi de 13h30 à 16 h 30

(Des vêtements d'occasion mode et en bon état)

- Le REAAP : Sorties et activités ponctuelles en familles
- Les SORTIES FAMILIALES : Walibi, Parc de la tête d'or ...
- Les ATELIERS : Gourmands, créatifs, Bien–être ...
- La DISTRIBUTION ALIMENTAIRE : Tous les jeudis après–midi
  (Sur prescription des assistantes sociales)

Appeler l'association pour connaître les dates. N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer aux animations !

04 76 31 68 60
à SAINT GENIX SUR GUIERS
Immeuble la Tissandière - Route du Stade

LES AMIS DU TOGO : 2013

L'association des Amis du Togo est un collectif composé de communes, d'associations et de particuliers. Elle intervient dans un département du Togo – le Haho, 300 000 habitants – dans trois domaines essentiels : la santé, l'eau et l'éducation. Elle a été créée en 1985.

En 2013, trois délégations – composées du président, de médecins et d'autres membres de l'association - se sont rendues à Notsé (100 km au nord de la capitale Lomé), préfecture du département de Haho, pour vérifier les travaux en cours, les réceptionner et régler directement les entrepreneurs.

Elles font également le point sur la coopération avec nos partenaires togolais : l'hôpital de Notsé, les villages et les écoles. Les différentes demandes sont ensuite examinées par les membres de l'association et programmées en fonction des priorités et possibilités financières. Les bénéficiaires participent toujours à hauteur de 10 à 40 % du coût du projet.

Plusieurs associations sont partenaires des Amis du Togo et participent au financement de projets : **Edelweiss Espoir,** association savoyarde, dont un des objectifs est le soutien d'enfants dans différents pays défavorisés, aide une vingtaine d'écoles du secteur de Notsé pour les fournitures scolaires ; **Actions Alsace Togo**, association de Mulhouse, soutient les réalisations dans le domaine médical ; **Togohilfe**, association allemande d'Erbach, ville jumelle de Pont, participe au financement de construction d'écoles et de fabrication de tables-bancs.

En 2013, les Amis du Togo ont financé plusieurs réalisations dans la région de Notsé : travaux divers à l'hôpital de Notsé, rénovation de 4 dispensaires, 1 cuve de 30 000 litres pour une école, des apatams (plateformes couvertes de tôles) pour 2 écoles, 400 tables-bancs pour 8 écoles, expédition d'un container de matériels et équipements médicaux.

En 2014, l'association espère réunir les fonds (plus de 90 000 euros) pour financer la construction d'une nouvelle pédiatrie (dans le prolongement de la nouvelle maternité en 2011) à l'hôpital de Notsé. **Ainsi, depuis plus de 20 ans, l'hôpital aura été entièrement rénové** et peut accueillir et soigner dans de meilleures conditions la population du département de Haho.

D'autres projets, plus « habituels », comme l'entretien de pompes, la fabrication de tables-bancs ou la rénovation d'écoles, sont à l'étude

site de l'association :
http://les-amis-du-togo.jimdo.com/

Contacts :

Maurice Roberge, président – 04 76 37 20 40
Jean-Paul Berthier, trésorier – 04 76 32 89 94

L'Office de Tourisme Val Guiers

Cette année 2014 sera placée sous le signe du vélo tout azimut avec, en nouveauté :

- La nouvelle carte VTT en Avant- Pays Savoyard : 28 circuits balisés représentant 500 km d'itinéraires cumulés (disponible à l'OT Val Guiers ou sur le site Internet basevtt-pays-lac-aiguebelette.ffct.org)
- La boucle thématique « Galletti » à Champagneux

- La nouvelle carte des sentiers de randonnées pédestres, équestres et VTT en Val Guiers (en cours de réalisation)
- Fête du Vélo sur la Viarhôna les 31 mai-1er juin

Notez également la réouverture prochaine du Radio-musée Galletti à Saint-Maurice de Rotherens, avec une nouvelle scénographie.

Et toujours :

- Le circuit du gâteau, jeu de piste pour découvrir l'histoire du village de Saint-Genix
- Intri'Guiers à Pont de Beauvoisin (Cluedo en plein air)
- La chasse au trésor du château de Montfleury
- En juillet/Août : Les Rando-découvertes « Patrimoine historique » à Saint-Maurice de Rotherens ou « Patrimoine naturel » à la Bridoire dans les gorges du Grenand
- Pour les journées du Patrimoine : Exposition photos sur le village de La Bridoire.

Quelques chiffres :

Fréquentation Repaire Louis Mandrin + Office de Tourisme en 2013 : 13 855 visiteurs
(5 259 visiteurs Repaire Louis Mandrin et 8 596 visiteurs OT).

Horaires d'ouverture de l'office :

Du mardi au samedi de 10h à 12h30
et de 14h à 18h
Juillet – Août : Du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,
le dimanche de 14h à 18h.

Des nouvelles du Repaire Louis Mandrin

Le Repaire Louis Mandrin à Saint-Genix sur Guiers, c'est un parcours interactif et ludique qui vous emmène dans l'épopée des contrebandiers du XVIIIème siècle.

C'est aussi un lieu culturel qui vous propose des animations tout au long de l'année selon différentes thématiques : expositions, conférences, spectacles, animations et ateliers enfants.

L'évènement 2014 : un film en préparation sur le territoire : « Mandrin, contrebandier et rebelle », film associé à un projet multimédia (documentaire, BD ...)

Pour plus d'infos : http://projetmandrin.over-blog.com/contact

Les Ateliers de Mand' :

- **Du 1er au 17 Mars :** « Nous étions 20 ou 30... ». Pour se réchauffer, on danse et on chante au Repaire Louis Mandrin pendant les vacances d'hiver ! Sur un air de complainte, sur des rythmes d'avant, on écoute, on bouge, on fabrique de la musique !
- **Du 26 Avril au 11 Mai** : « Mythes et réalités, faiseurs d'histoires » : Expositions, conférences et animations enfants.
- **Du 18 octobre au 2 Novembre** : « Forêt fantastique » avec conférence adultes et animations enfants.

Horaires d'ouverture du Repaire Louis Mandrin :

Du mardi au samedi de 14h à 18h
Ouvert également le dimanche de 14h à 18h en période de vacances scolaires
Juillet – Août : Du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,
le dimanche de 14h à 18h.

SICTOM

Le SICTOM du GUIERS est en charge de la collecte des déchets ménagers sur les 23 communes qui composent son territoire.

Les déchèteries accueillent les déchets végétaux qui sont alors transportés et compostés sur notre territoire à St Genix sur Guiers. C'est **plus de 4000 tonnes de déchets verts qui sont collectés chaque année** sur nos trois déchèteries et qui produisent un peu moins de **2 700 tonnes de compost**. Ce compost est utilisé en agriculture au niveau local et sert d'amendement pour les sols.

Comme chaque année, afin que les habitants du périmètre du SICTOM puissent profiter de ce produit riche pour les sols, **le SICTOM du GUIERS a décidé d'ouvrir sa plate-forme le samedi 5 avril 2014 aux particuliers de 7h à 13h (report en cas de pluie).**

Les habitants sont invités à venir récupérer du compost dans la limité d'1m3 par foyer (un passage).

L'objectif du SICTOM est également de sensibiliser les habitants au compostage et au broyage. Pour cela les habitants pourront **retirer un bon de commande pour un composteur en bois, ou un dossier de subvention pour obtenir une aide sur l'achat d'un broyeur individuel**.

Pour toute précision :

SICTOM du GUIERS
Tél. 04 76 93 54 98
ou www.sictom-guiers.fr

Création d'une ligne régulière de bus

Création d'une ligne régulière «Aoste - Saint-Genix-sur-Guiers - Chambéry

A partir du 2 septembre 2013, une nouvelle ligne C12 du Département de la Savoie, assurée par les Autocars Faure, réalisera une liaison quotidienne sur la base de 2 allers-retours du lundi au samedi entre Aoste et Chambéry.

Les 5 points d'arrêt suivants seront desservis :

- Aoste « Le Village »
- St Genix sur Guiers « Salle des fêtes »
- Belmont-Tramonet « Péage A43 »
- Chambéry « Gare routière » et « Lycée Monge »

Tarifs :
Trajet simple : 3.20 € - Aller-retour : 5.20 €
Abonnement mensuel : 32 € / mois
Tarif combiné STAC : Abonnement mensuel + 10 €

Billeterie :
les billets sont vendus à bord des véhicules et en gare routière de Chambéry. Les abonnements sont vendus en gare routière et sur le site www. mobisavoie.fr

Aoste - Saint-Genix-sur-Guiers - Chambéry					
Aoste Le Village	St-Genix/Guiers Salle des fêtes	Belmont - Tramonet Péage A43	Chambéry gare routière	Chambéry Lycée Monge*	Conditions circulation
6 h 40	6 h 50	6 h 55	7 h 25	7 h 35	Tous les jours **sauf** dimanche et mois d'août
8 h 15	8 h 25	8 h 30	9 h 00		Tous les jours **sauf** dimanche ; circule en août
13 h 15	13 h 25	13 h 30	14 h 00		Tous les jours, toute l'année, **sauf** dimanche

Chambéry - Saint-Genix-sur-Guiers - Aoste					
Chambéry Lycée Monge*	Chambéry gare routière	Belmont - Tramonet Péage A43	St-Genix/Guiers Salle des fêtes	Aoste le Village	Conditions circulation
12 h 10	12 h 25	12 h 55	13 h 00	13 h 05	Tous les jours, toute l'année, **sauf** dimanche
17 h 55	18 h 10	18 h 40	18 h 45	18 h 50	Tous les jours, toute l'année, **sauf** dimanche

** Départ et desserte Lycée Monge uniquement en période scolaire zone A*

ASDER : J'éco-rénove j'économise

Dans le cadre du nouveau Plan de rénovation énergétique de l'habitat, de nouveaux financements ont été établis pour engager des travaux de rénovation.
Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller rénovation info service de l'ASDER qui calculera pour vous le montant des financements auxquels vous avez droit et vous aidera à élaborer le projet de travaux dont vous avez besoin.

Pourquoi engager une rénovation ?

Vous pouvez nettement réduire vos factures d'énergie en changeant la chaudière, posant des fenêtres à double vitrage, isolant les murs et la toiture de votre logement, etc. Cela améliorera aussi votre confort de vie et aura une incidence sur la valeur de votre patrimoine car depuis 2011, pour vendre votre logement, l'affichage de la performance énergétique étiquette énergie est obligatoire.

Quelles aides possibles ?

Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation ! Selon votre situation personnelle, certaines des aides peuvent être cumulées. Certaines aides sont réservées aux foyers aux revenus modestes. D'autres dépendent des travaux ou bouquets de travaux (travaux issus d'au moins deux catégories différentes) réalisés.

Une nouvelle prime exceptionnelle de 1350 €

Selon votre situation, la prime de 1 350 € pour les ménages aux revenus moyens peut vous concerner. Il faut prévoir au minimum un bouquet de deux travaux, réalisés par des professionnels : isolation thermique, changement des fenêtres, installation de chaudières performantes...

Prêts et crédits d'impôt

- L éco-PTZ, accessible à tous les propriétaires, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le louent, permet de bénéficier d'un prêt à taux zéro d'un montant maximal de 30 000 € pour réaliser des travaux d'éco-rénovation sous certaines conditions : « bouquet de travaux », performance énergétique à atteindre, etc.
- Le Crédit d'Impôt développement durable (CIDD), accessible à tous (propriétaires comme locataires), permet de déduire de vos impôts entre 10 et 40 % des dépenses d'équipement pour certains travaux de rénovation énergétique. Il est applicable jusqu'au 31 décembre 2015 aux maisons individuelles ou appartements achevés depuis plus de 2 ans et utilisés comme habitation principale.

Auprès de qui vous adresser ?

Au vu de la diversité des situations, il faut s'adresser aux conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie pour connaître ses droits et les conditions pour bénéficier des aides (conditions de ressources, type de travaux, date de démarrage des travaux par rapport au dépôt de votre dossier, etc).

par téléphone 04 79 85 88 50

ou sur rendez-vous :
à la Maison des énergies à Chambéry

ou lors des permanences décentralisées (http://www.asder.asso.fr/infos-pratiques)

Pour plus d'infos :

- www.asder.asso.fr (rubrique Info Energie/ aides aux particuliers)

- renovation-info-service.gouv.fr

OPAH

Bulletin municipal/intercommunal
Site internet

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Avant Pays Savoyard et Chautagne

2013-2016

Suivez les actualités de l'OPAH :
http://opahsmaps.canalblog.com/

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Avant Pays Savoyard et Chautagne

Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la 3e du territoire, a pour objectif principal de rénover le patrimoine bâti ancien dans le parc privé afin d'améliorer l'habitat et par la même occasion les conditions de vie des occupants tout en répondant à des problématiques locales. Ce contrat d'une durée de 3 années associe l'Etat, l'Anah, le Conseil général de la Savoie, la Caisse d'Allocations Familiales et l'ensemble des intercommunalités de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne.

Qu'est ce que l'OPAH ?

A l'initiative du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS), il s'agit d'une opération d'urbanisme ayant pour ambition d'impulser une dynamique de réhabilitation dans le parc existant de logements privés sur l'ensemble de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne (54 communes). Le PACT Savoie en est l'animateur pendant les 3 années.

Pour qui ?

C'est donc une action destinée aux propriétaires qui occupent leur logement, et aux propriétaires bailleurs qui louent leurs logements à l'année, vide de meubles.

Pourquoi faire ?

Pour résoudre les problèmes prioritaires dans les logements liés :
· Aux économies d'énergie, l'isolation, l'utilisation des énergies renouvelables, la maitrise des charges de chauffage
· A la lutte contre l'habitat très dégradé, le manque de confort, l'insalubrité
· A l'adaptation au handicap, le maintien à domicile des personnes âgées

Comment ?

Des aides financières de plusieurs organismes (ANAH, Département et Collectivités Locales), sont apportées pour aider les propriétaires occupants ou bailleurs à réaliser des travaux. Les conditions d'octroi des aides varient suivant le statut d'occupation après travaux, la nature des travaux, la qualité des matériaux,…

Les missions du PACT Savoie

· informer sur le dispositif en cours
· conseiller les particuliers dans les domaines technique, juridique, fiscal ou financier
· diagnostiquer dans les économies d'énergie, l'isolation, de conseil pour l'utilisation d'énergies renouvelables au domicile des ménages
· assister et accompagner les particuliers dans leurs demandes de financements

Contacter le PACT Savoie avant le démarrage des travaux :

0800 400 073
Appel gratuit depuis un poste fixe

Centre Polyvalent d'Actions Sociales - 04 79 44 53 85

Permanences du Centre Polyvalent d'Actions Sociales de Pont-de-Beauvoisin

Organismes	Intervenants	Permanences
Assistante Sociale Conseil Général de la Savoie Belmont-Tramonet, Verel-de-Montbel, Pont-de-Beauvoisin	Célia AMELOT	Sur rendez-vous (RDV) Tél. 04 79 44 53 85
- **P.M.I. - Puéricultrice** - **Liste des Assistantes maternelles** St Béron, Belmont-Tramonet, et Verel-de-Montbel	Béatrice RUFFIN-PHILIBERT	Sur RDV - Tél 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur RDV les 2èmes et 5èmes mardis du mois
- **P.M.I. - Puéricultrice** - **Liste des Assistantes maternelles** La Bridoire, Domessin, et Pont-de-Beauvoisin	Madame CARLET	Sur RDV - Tél 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur RDV les 2èmes et 5èmes mardis du mois
CARSAT	Pierre Albéric ORTHOLARY	Sur rendez-vous en contactant le secrétariat Tél. 04 79 26 69 10
CARSAT RETRAITE	AS de la CARSAT RETRAITE	1er mercredi du mois 9h à 12h ; 13 h à 16 h sur rendez-vous en contactant le 39 60
CPAM	Jeannine BERTHIER	Pont-de-Beauvoisin lundi et jeudi 9h à 12h 06 17 30 25 51
MSA	plus de permanence	Contacter la MSA 106 rue Juiverie 73000 CHAMBÉRY 09 69 36 87 00
CAF de la Savoie		Lundi 9h à 12h sans rendez-vous
CAF permanences RSA		Sur rendez-vous : 0810 257 310 De 13h à 16h le vendredi
OPAC Savoie	M. BURLET	Lundi au vendredi de 8h à 9h 04 76 32 93 09
SOS FEMME VIOLENCE	Céline	1er et 3ème vendredi après-midi 04 79 85 53 68

Divers tarifs communaux

Cantine Scolaire : 4,00 € le repas

Garderie Scolaire : diverses formules - tarifs forfaits annuels suivant quotient familial.
Décision Communauté de Communes au 1er septembre 2013

Location des salles de la Maison des Marronniers :

(H) Habitants, *sociétés de la commune ou associations extérieures et groupements divers (chambre d'agriculture, de commerce...)*

(E) Extérieurs *: particuliers ou sociétés domiciliés hors de la commune*

Tarifs	H ou E	Grande salle Beauregard	Petite salle Corbulon	Cuisine, buvette	Salle étage Le Colombier
Prix à la journée (24h)	H	80,00 €	40,00 €	20,00 €	30,00€
	E	170,00 €	90,00 €	50,00 €	70,00 €
Journée supplémentaire	H	40,00 €	20,00 €	10,00 €	15,00 €
	E	90,00 €	50,00 €	30,00 €	40,00 €
matinée, après-midi ou soirée	H	30,00 €	20,00 €	10,00 €	20,00 €
	E	60,00 €	40,00 €	20,00 €	40,00 €

Caution : Grande salle : 500, 00 €
Petite salle : 350, 00 €

Vaisselle : Kit vaisselle pour 50 personnes : 20, 00 €

Energie : Gaz, électricité

Electricité : 0,15 € le KW
Gaz : 5,00 € le m3
Montant minimum : 10,00 €

Option lessivage des sols :

Complet des 2 salles : 30, 00 €
Grande salle : 25, 00 €
Petite Salle : 20, 00 €

Tarifs Habitants de la commune
(Respectivement 60, 50 et 40 € pour les Extérieurs)

Numéros d›urgence

- **Pompiers** **18**
- **Police et Gendarmerie** **17**
- **SAMU** **15**
- **Urgence SAMU** (Portable) **112**
- **Centre Anti-Poison de Lyon** **04 72 11 69 11**
- **Pharmacie de garde** (Répondeur) **04 74 88 76 76**
- **Hôpital de Pont de Beauvoisin** **04 76 32 64 32**
- **Médecin de garde** (Appeler la Gendarmerie) **17**
- **Dépannage EDF** **0 810 333 073**
- **Dépannage Gaz** **0 810 473 333**

ÉLECTIONS MUNICIPALES et COMMUNAUTAIRES

Quelques nouveautés et autres informations importantes à connaître pour votre commune dont la population est inférieure à 1 000 habitants.
(561 pour Belmont-Tramonet au dernier chiffrage authentifié par l'INSEE)

- Le mode d'élection au conseil municipal reste inchangé : les électeurs pourront voter pour un candidat individuel ou pour des listes municipales, même incomplètes. Ils peuvent également modifier le contenu du bulletin de vote, en supprimant ou en ajoutant des noms de candidats.
  La nouveauté réside dans le fait que l'on ne pourra plus proposer, sur le bulletin, le nom de quelqu'un qui ne se soit pas déclaré candidat en Préfecture.

- Les conseillers communautaires **(2 pour la commune de Belmont-Tramonet)** resteront désignés de manière indirecte par les conseillers municipaux, dans l'ordre établi par le conseil municipal, que l'on appelle « l'ordre du tableau » : le Maire, les Adjoints dans l'ordre de leur élection (ils sont élus par les conseillers municipaux dans les jours qui suivent les élections municipales) et ensuite les conseillers municipaux suivant le nombre de suffrages obtenus lors de leur élection. **(pour la commune de Belmont-Tramonet : le Maire et son 1er Adjoint)**.

Le panachage et l'élection indirecte des conseillers communautaires par les conseillers municipaux est donc toujours en vigueur pour les communes de moins de 1.000 habitants.
Cela n'est plus le cas pour les communes plus importantes où ils seront désignés par les électeurs lors des élections municipales.

- Le mode de scrutin ne change pas (plurinominal majoritaire à 2 tours). Les suffrages sont décomptés par candidat et non par liste.

La nouveauté pour votre commune est que le nombre de conseillers municipaux à élire passe de 11 à 15 en raison du changement de tranche population plus de 500 habitants.

- Sont élus au 1er tour, les candidats qui cumulent les 2 conditions suivantes :
  - La majorité absolue (plus de 50% des suffrages exprimés),
  - Un nombre de suffrages exprimés au moins égal au quart des électeurs inscrits sur les listes électorales

- Sont élus au 2ème tour (si le premier tour n'a pas attribué l'ensemble des sièges)
  Seuls peuvent se présenter au second tour ceux qui ont fait acte de candidature au 1er (sauf si dès le 1er tour le nombre de candidats déclarés est insuffisant). Une déclaration préalable est néanmoins nécessaire.
  - Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages.

TRÈS IMPORTANT ! À SAVOIR !

ARRETE MINISTERIEL du 12 DECEMBRE 2013

Les électeurs non munis d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou de chasser, tout autre carte avec photo (combattant, invalidité, circulation, carte vitale...) **ne seront pas admis à prendre part au vote.**

La présentation de leur carte d'électeur devra obligatoirement être accompagnée d'une pièce d'identité avec photo.

Soubassement Chapelle - avant travaux

Soubassement Chapelle - pendant travaux

Sacristie - avant travaux

Sacristie - après travaux